

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la cent-dix-huitième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le jeudi 20 mai 2021 à 13h00 par vidéoconférence

Transfert des pouvoirs du Conseil académique au Comité exécutif durant la période estivale 2021

Résolution CFSPD-2020-2021-819

ATTENDU la nécessité d'assurer la bonne marche des affaires courantes au cours de la période estivale pendant laquelle le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit ne tiendra pas d'assemblée ordinaire ;

IL EST PROPOSÉ par Anne-Marie D'Aoust appuyé par Martin Gallié que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit ;

TRANSFÈRE les pouvoirs du Conseil académique pour la période estivale 2021 au Comité exécutif et ;

DEMANDE au Comité exécutif de lui faire rapport de toute décision prise en vertu de ce transfert de pouvoir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

LE 20 MAI 2021



Monique Brodeur
Doyenne intérimaire